

Les gestes automatiques — trois actes, et comment chacun se défait

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 23/09/2026

Paramétrage arrêté par le service, journal des retraits · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Trois gestes, pas un de plus, et les trois se défont. Chacun protège la relation à la famille plutôt que le chiffre du service**, et chacun est réversible dans les deux sens.

Les trois gestes

Geste	Déclencheur	Ce qui part	Comment il se défait
Accusé de réception qualifié	Dépôt d'une demande d'accueil ou d'un changement de situation	Accusé dans la minute : pièces manquantes, date limite de complétude, date de la prochaine commission	Si la pièce est déposée le lendemain, l'accusé se met à jour et la relance ne part pas

Geste	Déclencheur	Ce qui part	Comment il se défait
Mise en vérification d'une ligne de facturation	Déclenchement d'une règle en service	La ligne sort de la facturation et part en contrôle	Le gestionnaire l'écarte d'un mot ; la ligne repart en facturation, avec le motif et la date de l'écartement
SMS de fermeture exceptionnelle	Fermeture d'une section inscrite au calendrier	Un message aux seules familles de la section, la veille	Retrait d'un mot tant qu'il n'est pas parti ; une famille se désinscrit à la seconde et se réinscrit à la seconde

Le deuxième geste rend un service qu'on ne voit qu'à la campagne suivante : chaque écartement est motivé et daté, ce qui produit la liste des motifs les plus fréquents — donc les règles à resserrer. Un dispositif qui n'enregistre pas ses faux positifs ne s'améliore jamais.

Tout le reste attend une décision nommée

Acte	Qui le prend	Trace
Attribution d'une place	La commission d'attribution, en séance	Procès-verbal, membres présents, décision motivée
Modification d'un rang ou d'un point	Le gestionnaire, sur pièce	Journal des mouvements : date, motif, auteur
Écartement d'un dossier de la commission	La coordinatrice	Motif écrit, notifié à la famille
Émission d'une facture	La coordinatrice	Journal des validations : nom, date, heure

Acte	Qui le prend	Trace
Modification d'un tarif ou d'un taux d'effort	Le conseil municipal, par délibération	Délibération datée
Remise ou régularisation gracieuse	L'autorité compétente de la commune	Décision écrite

L'indicateur individuel — ce qui est produit sur demande, et la réserve qui l'accompagne

Question	Réponse
L'agent sait-il calculer le nombre de dossiers traités par gestionnaire ?	Oui, et il le produira si le service le demande.
Est-ce interdit ?	Non. Le pouvoir de contrôle de l'employeur est reconnu ; la CNIL en encadre les conditions, pas le principe.
À quelles conditions	Trois, cumulatives : proportionnalité de l'indicateur au but poursuivi ; information préalable des agents ; consultation du comité social territorial avant mise en œuvre.
La réserve, et elle n'est pas juridique	Elle est mécanique : un compteur par gestionnaire devient un objectif ; l'objectif déforme le tri ; les dossiers longs — une situation familiale difficile, un accueil d'urgence orienté par le service social — se font repousser au profit des dossiers courts. Le service perdrait l'instrument en même temps que la mesure, et il le perdrait sur les familles qui en ont le plus besoin.
Ce qui est proposé à la place, et déjà prêt	La mesure par FILE : délai de complétude, reste-à-traiter par étape, taux de dossiers reportés d'une commission à l'autre. Elle dit où ça coince sans dire qui.

Question	Réponse
L'exception, qui n'en est pas une	Qui valide une facture et qui siège en commission sont nommés et datés. Une signature n'est pas un compteur.

La règle de réversibilité, écrite une fois pour toutes : chaque geste automatique s'arrête d'un mot, à la seconde, et ce que le geste avait produit reste consultable avec la date et le motif de son retrait. Rien ne se bloque définitivement, rien ne disparaît — et une famille retirée d'une liste de notification y revient aussi vite qu'elle en est sortie. **Un retrait n'est pas une porte fermée à vie.**

Gestes automatiques activés — accusé ☐ vérification ☐ SMS ☐ — arrêtés par : _____ le : _____

Mesure par file présentée au comité social territorial le : _____

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.